



Résumé d'entrevue : Anne McGrath

Anne McGrath, secrétaire principale du chef du Nouveau Parti démocratique fédéral Jagmeet Singh et ancienne directrice nationale du Nouveau Parti démocratique a été interviewée par des avocats de la Commission le 20 février 2024.

Notes au lecteur

- Les avocats de la Commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la Commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la Commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la Commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

[1] Anne McGrath est la secrétaire principale du chef du **Nouveau Parti démocratique** (« **NPD** »), Jagmeet Singh. Son parcours en tant que cadre au sein du NPD fédéral est le suivant :

- a. Présidente du NPD fédéral de 2006 à 2009;
- b. Cheffe de cabinet de Jack Layton de 2008 à 2011;
- c. Cheffe de cabinet de Thomas Mulcair de 2012 à 2014;
- d. Directrice nationale du NPD de 2014 à 2015 et de 2019 à janvier 2024¹.

¹ Lucy Watson a remplacé M^{me} McGrath en tant que directrice nationale du NPD en janvier 2024.

1.1 Antécédents au NPD

- [2] L'engagement de M^{me} McGrath au sein du NPD a commencé en 1993. Elle s'est présentée comme candidate provinciale du NPD à Calgary en 1993 et 1995.
- [3] Elle a déménagé à Ottawa en 2000 et s'est impliquée dans le NPD au niveau fédéral, notamment au sein de l'exécutif fédéral et de l'équipe de campagne de Jack Layton. À cette époque, elle travaillait également au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), où elle est restée pendant quelques années jusqu'à ce qu'elle soit employée à plein temps pour Jack Layton sur la Colline du Parlement. Elle a été présidente du NPD fédéral de 2006 à 2009 et cheffe de cabinet de Jack Layton de 2008 à 2011.
- [4] M^{me} McGrath a été directrice nationale du NPD fédéral de 2014 à 2015. Elle a ensuite été directrice de campagne de Thomas Mulcair pour l'élection fédérale de 2015.
- [5] Elle est retournée en Alberta après l'élection de 2015 pour travailler avec Rachel Notley en tant que cheffe de cabinet, ainsi que dans d'autres fonctions. M^{me} McGrath s'est présentée à l'élection provinciale de 2019 à Calgary. Après cette élection, elle est retournée à Ottawa pour prendre le poste de directrice nationale du NPD, poste qu'elle a occupé jusqu'en janvier 2024, date à laquelle elle est devenue la secrétaire principale de Jagmeet Singh².

2. Préoccupations du NPD fédéral concernant l'ingérence étrangère de l'Inde

- [6] La principale préoccupation du NPD concernant l'ingérence étrangère a trait au gouvernement indien et à ses campagnes de désinformation/mésinformation dans les journaux indiens et les publications en ligne ciblant Jagmeet Singh depuis au moins 2019. Par exemple, le *Hindustan Times* a publié un article décrivant M. Singh comme glorifiant l'homme derrière l'attentat à la bombe d'Air India. Les seules informations dont le NPD

² La cheffe de cabinet et directrice de campagne de Jagmeet Singh pour 2021 était Jennifer Howard.

dispose sur les actions du gouvernement indien à l'égard du Parti et de M. Singh proviennent de reportages médiatiques et de rumeurs.

- [7] Après l'élection de 2021, le gouvernement indien a tenté d'organiser une réunion entre le haut-commissaire de l'Inde et Jagmeet Singh. M^{me} McGrath s'est inquiétée de cette proposition de rencontre. Le NPD n'a pas répondu à l'invitation, mais M^{me} McGrath a soulevé la question auprès de la personne du **Bureau du Conseil privé (« BCP »)** qui participait aux réunions du **sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« Groupe de travail MSRE »)** auxquelles elle a elle-même assisté en 2021 (voir section 3.3 ci-dessous). Cette personne a ensuite signalé l'affaire au SCRS. En réponse, le SCRS a communiqué avec M^{me} McGrath et celle-ci a rencontré des représentants du SCRS en décembre 2021. Le SCRS ne lui a donné aucune information de nature exploitable ou pratique. On lui a dit de ne pas tenir de réunions sur Zoom et de ne pas utiliser WeChat, à titre de précaution. S'il lui était facile d'éviter WeChat, il n'était pas possible de se passer de Zoom en pleine pandémie, alors que toutes les réunions se déroulaient sur cette plateforme.

3. Le NPD et l'ingérence étrangère dans les élections de 2019 et 2021

3.1 Préoccupations du NPD concernant l'ingérence étrangère lors de l'élection de 2019

- [8] En 2019, les activités nationales du NPD n'étaient pas au courant des préoccupations concernant l'ingérence étrangère dans l'élection de 2019. Le Parti n'a pas travaillé avec ses candidats pour les sensibiliser aux tentatives d'ingérence étrangère, les reconnaître ou les contrer. Les seuls renseignements que le NPD a reçus au sujet de l'ingérence étrangère dans l'élection de 2019 provenaient de reportages médiatiques après coup.
- [9] Les médias ont rapporté que des groupes issus des diasporas s'inquiétaient de l'ingérence étrangère. Aucune de ces préoccupations n'a été directement adressée au NPD.

- [10] En 2021, la CBC a rapporté qu'une des personnes ayant travaillé pour la campagne de Shawn Devine – candidat fédéral du NPD pour Ottawa-Sud défait en 2019 – a été arrêtée par la suite et accusée d'être un espion russe. Au moment où le reportage a été diffusé, M. Devine avait quitté la politique fédérale et était conseiller municipal à la ville d'Ottawa. Le NPD n'a pas pris de mesures pour vérifier l'information ni en savoir plus sur les circonstances qui l'entourent, et n'a pas non plus signalé l'allégation au Groupe de travail MSRE ni à aucune autre entité, organisation ou agence gouvernementale.
- [11] Jesse Calvert, directeur national adjoint du NPD, a décrit à M^{me} McGrath son expérience du Groupe de travail MSRE lors des élections de 2019 : même s'il existait des protocoles de communication gouvernementaux pour les questions pouvant survenir (non limitées à l'ingérence étrangère), cette communication se faisait après coup. Il ne s'agissait donc pas d'un processus utile.

3.2 Préoccupations du NPD concernant l'ingérence étrangère dans l'élection de 2021

- [12] Lors de l'élection de 2021, M^{me} McGrath n'a pas entendu parler d'ingérence étrangère de la part des bénévoles ni des candidats du NPD. Les gens étaient préoccupés par l'organisation de la campagne dans le contexte de la COVID-19. Les problèmes de sécurité auxquels le NPD a dû faire face pendant la campagne électorale de 2021 étaient liés à la pandémie (p. ex., les députés fédéraux et Jagmeet Singh ont été harcelés et ont été la cible de manifestants), et les solutions consistaient à faire en sorte que les candidats puissent faire campagne sans danger (p. ex., en bénéficiant de la protection de la GRC).
- [13] Comme en 2019, M^{me} McGrath n'était pas au courant des préoccupations liées à l'ingérence étrangère pendant la campagne ou l'élection; elle n'a entendu parler des problèmes d'ingérence étrangère qu'après coup, dans les médias. L'ingérence étrangère n'est pas une question sur laquelle le NPD s'est penché avec ses candidats.
- [14] Les questions dont M^{me} McGrath a eu connaissance par l'intermédiaire du Groupe de travail MSRE (voir section suivante) ne semblaient pas concerner le NPD.

3.3 Participation au Groupe de travail MSRE en 2021

- [15] M^{me} McGrath a participé au Groupe de travail MSRE lors des élections de 2021, mais le NPD n'a pas reçu beaucoup d'informations sur l'ingérence étrangère potentielle, sur la manière de la reconnaître ni sur ce qu'il fallait faire à ce sujet.
- [16] Pendant les élections de 2021, M^{me} McGrath a assisté à trois réunions du Groupe de travail MSRE dans des installations sécurisées du CST ou du SCRS. La GRC, le SCRS, le CST et le BCP, ainsi que deux représentants de chaque parti politique, ont assisté à ces réunions. Tous les représentants des partis ont dû obtenir une habilitation de sécurité pour ce faire, mais aucune question classifiée au niveau « Très secret » n'a été discutée. Les représentants des partis dont M^{me} McGrath se souvient sont les suivants :
- a. M^{me} McGrath et Jesse Calvert (NPD);
 - b. Walied Soliman et Trevor Bailey (Parti conservateur du Canada);
 - c. un avocat et un particulier (Parti libéral du Canada);
 - d. une personne représentant le Parti vert du Canada.

Le Bloc Québécois n'était pas présent.

- [17] Les représentants des partis ont assisté à des présentations éducatives sur l'extrémisme et la cybersécurité, mais n'ont pas reçu de copies des diapositives présentées. Aucun outil ou aucune stratégie permettant de détecter, de prévenir ou de contrer l'ingérence étrangère ne leur a été proposé.
- [18] Le Groupe de travail MSRE a demandé aux représentants des partis politiques de lui faire rapport de toute question relative à l'ingérence étrangère. Les représentants du NPD et d'autres partis ont posé des questions comme « Comment pouvons-nous savoir s'il s'agit d'ingérence étrangère? » et « Allez-vous nous le dire? » Ils n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes à ces questions.
- [19] Les représentants des partis ont indiqué au Groupe de travail MSRE que leur formation respective serait réticente à parler de leurs affaires internes devant d'autres partis politiques, par exemple s'il y avait une préoccupation concernant une course à l'investiture.

- [20] Après une réunion avec le Groupe de travail MSRE, Al Southerland, du bureau de David MacDonald au BCP, a envoyé par courriel à M^{me} McGrath trois numéros de téléphone, dont un numéro du BCP, pour qu'elle puisse appeler en cas de problèmes liés à l'ingérence étrangère. Cependant, il n'y avait aucune information sur le moment où elle devait utiliser ces numéros.
- [21] Les réunions du Groupe de travail MSRE n'ont fourni aux partis politiques aucune information susceptible d'être transmise aux candidats ou au personnel de campagne. Ces réunions n'ont donné lieu à aucune action concrète.
- [22] En 2021, le Groupe de travail MSRE semblait disposer de beaucoup de ressources, mais son processus semblait être pour la forme et non prioritaire.
- [23] Le processus du Groupe de travail MSRE ne prévoyait pas de place pour le retour d'information. Selon M^{me} McGrath, cela se reflète également dans l'examen par Morris Rosenberg du Protocole public en cas d'incident électoral majeur (PPIEM) lors de l'élection de 2021.
- [24] M^{me} McGrath a également reçu des rapports du Groupe de travail MSRE sur les élections fédérales partielles.

4. L'ingérence étrangère et les courses à l'investiture

- [25] Selon M^{me} McGrath, les courses à l'investiture peuvent être tendues et susceptibles de faire l'objet d'ingérence étrangère, car les gens peuvent s'approcher des candidats. Cependant, M^{me} McGrath ne pense pas que les États étrangers exercent un contrôle sur les nominations du NPD. Bien que des gouvernements étrangers puissent s'arranger pour que leurs agents travaillent pour un candidat, elle pense que cela ne se produit probablement pas.

5. Processus de filtrage du NPD

- [26] Le processus de filtrage des candidats aux élections du NPD est très intrusif et exhaustif. Un membre du personnel du NPD joue le rôle de « vérificateur » et effectue une recherche approfondie dans les profils de médias sociaux d'un candidat en utilisant ses

mots de passe. Le vérificateur s'informe également à savoir si le candidat a des antécédents criminels ou a connu d'autres démêlés avec la justice. Parfois, il s'entretient avec le candidat potentiel. Les résultats de ce processus de filtrage ont été communiqués à M^{me} McGrath en sa qualité de directrice nationale du NPD, et c'est elle qui a approuvé les candidats fédéraux.

[27] Il y a des circonscriptions qu'on qualifie de « châteaux forts » où le résultat est soit une victoire, soit une défaite claire. Il y a aussi des circonscriptions où la lutte est serrée, où l'issue est plus incertaine. Pour ces dernières, les candidats reçoivent des conseils sur le filtrage de leur personnel, mais à sa connaissance, l'ingérence étrangère n'est pas abordée dans le cadre de ces conseils.

6. Circulation d'informations sur les menaces pour la sécurité et le renseignement

6.1 Du gouvernement aux partis politiques

[28] Les partis politiques fédéraux reçoivent des séances d'information de haut niveau du Groupe de travail MSRE (voir section 3.3 ci-dessus). Ils ne reçoivent aucune autre information formelle ou informelle du gouvernement ni d'entités, d'organismes ou de services gouvernementaux. M^{me} McGrath affirme que les médias ont été la principale source d'information du NPD sur l'ingérence étrangère.

[29] M^{me} McGrath s'interroge sur l'intérêt des réunions du Groupe de travail MSRE, y compris sur celui d'obtenir les habilitations de sécurité requises, alors que les partis n'ont reçu aucune information ou aucun conseil utile concernant l'ingérence étrangère lors de ces réunions.

6.2 Du NPD au gouvernement

[30] M^{me} McGrath s'adresse au BCP en cas de problèmes potentiels d'ingérence étrangère. Elle comprend que les informations qu'elle lui fournit à cet égard sont transmises au SCRS. Bien qu'elle puisse s'adresser directement au SCRS, elle ne l'a pas fait.

6.3 Du NPD à ses députés fédéraux, à son personnel, à ses candidats et à ses bénévoles

- [31] Le NPD n'a pas fait grand-chose pour aider ses députés fédéraux, son personnel, ses candidats et ses bénévoles à rechercher et à échanger des informations sur l'ingérence étrangère.
- [32] Jenny Kwan s'est dite préoccupée de ce que l'ingérence étrangère signifiait pour elle. Elle a rencontré David Johnston en sa qualité de rapporteur spécial indépendant. Le NPD n'a pris aucune mesure en réponse aux préoccupations de M^{me} Kwan. Le NPD ne sait pas ce qu'il pourrait ou devrait faire pour la soutenir.

7. Élections Canada et l'ingérence étrangère

- [33] M^{me} McGrath se rappelle qu'une plainte a été déposée par l'avocate du NPD auprès d'Élections Canada ou du Commissaire aux élections fédérales en lien avec la campagne de Jenny Kwan en 2021. M^{me} McGrath ne considère pas Élections Canada comme une ressource pour lutter contre l'ingérence étrangère.
- [34] Le NPD rencontre régulièrement Élections Canada, notamment en personne deux fois par an lors de réunions officielles sur les élections, qui durent deux jours. L'ingérence étrangère n'a jamais été évoquée lors des réunions auxquelles M^{me} McGrath a participé, y compris lors des discussions sur les modifications à apporter à la *Loi électorale du Canada*.

8. Recommandations

8.1 Courses à l'investiture

- [35] Chaque parti politique devrait se charger de la vérification des nominations, mais M^{me} McGrath estime qu'il serait utile qu'une personne connaissant l'ingérence étrangère supervise les courses à l'investiture. Cela devrait se faire au niveau fédéral.

8.2 Circulation d'informations

- [36] Il devrait y avoir un moyen de faire savoir aux partis s'il y a des préoccupations concernant l'ingérence étrangère au pays. Par exemple, si le NPD avait été au courant des préoccupations entourant la campagne de Shawn Devine, il en aurait parlé avec lui et à son directeur de campagne à l'époque (voir section 3.1 ci-dessus).
- [37] M^{me} McGrath recommande que les représentants des partis politiques obtiennent et conservent une habilitation « Très secret » afin de rencontrer les organismes de renseignement et de recevoir de leur part des informations classifiées concernant les préoccupations en matière d'ingérence étrangère. À titre d'exemple, elle a expliqué que Jagmeet Singh et Jennifer Howard ont été informés par des représentants du BCP des renseignements concernant l'implication de l'Inde dans le meurtre commis en Colombie-Britannique.
- [38] Chaque parti devrait rencontrer séparément les organismes gouvernementaux au sujet de l'ingérence étrangère, car les représentants des partis ne vont pas parler de leurs affaires internes devant les autres partis. Ces réunions devraient avoir lieu avant et pendant la période électorale.
- [39] Une personne au sein du gouvernement devrait être désignée pour recueillir des informations sur l'ingérence étrangère des partis politiques.

8.3 Conseils à l'intention des partis politiques

- [40] Le gouvernement devrait indiquer aux partis politiques ce qu'ils doivent faire s'ils soupçonnent de l'ingérence étrangère. M^{me} McGrath souhaiterait que le processus fournisse aux partis des conseils plus utiles et plus pratiques sur la manière de détecter, de prévenir et de contrer l'ingérence étrangère.

8.4 Recommandations sur la modification des règles des partis pour lutter contre l'ingérence étrangère

- [41] Après chaque campagne électorale, le NPD forme un comité qui passe en revue la campagne et propose des changements de règles pour la suivante. Ces propositions sont

adoptées par le Conseil fédéral du NPD et mises en œuvre lors des élections suivantes. Il serait utile que les recommandations sur l'ingérence étrangère soient prises en compte dans ce processus.

[42] Le NPD n'a pas modifié ses règles en réponse aux préoccupations concernant l'ingérence étrangère, mais il a augmenté le nombre de jours pendant lesquels une personne doit être membre du parti avant de pouvoir voter dans les courses à l'investiture. Pendant la campagne de 2021, il a été demandé à M^{me} McGrath de déroger à cette règle, mais elle ne l'a pas fait parce qu'elle pense qu'il faut être membre du parti et avoir un intérêt dans le processus, et pas seulement adhérer dans le but de voter pour un candidat précis.